


 A noter

MANIFESTATION
Le Tour des fermes

La 5^e édition du Tour des fermes aura lieu le dimanche 24 juin à partir de 10 h à la Robertsau-Strasbourg et à la Wantzenau.

En famille, entre amis ou seul, à vélo ou à pied, c'est l'occasion de partir à la découverte de l'agriculture locale.

Toutes les informations sur les exploitations participantes et sur les circuits, seront disponibles très prochainement dans la plaquette en libre téléchargement sur www.alsace.chambagri.fr.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Karine Jung au 03 88 99 38 36 - karine.jung@alsace.chambagri.fr.

INFORMATION
Fermeture de la
Chambre d'agriculture
Alsace

Les bureaux de la Chambre d'agriculture Alsace de Schiltigheim, Sainte-Croix-en-Plaine ainsi que les bureaux décentralisés sont fermés vendredi 29 juin.

Environnement • Couverts végétaux

Mélanger les espèces pour multiplier les atouts

En zone vulnérable, lorsqu'une culture est récoltée avant le 1er septembre, il est obligatoire d'implanter un couvert piège à nitrates. Cette obligation peut paraître contraignante et coûteuse mais il s'agit d'un réel investissement agronomique. Y compris dans la zone hamster où les couverts multi-espèces permettent de préserver l'habitat de ce mammifère.

Le premier objectif d'une couverture végétale du sol est de capter les éléments nutritifs résiduels par la croissance du couvert. Non lessivés, ces éléments seront restitués à la culture suivante préservant ainsi la qualité des eaux souterraines.

Un couvert végétal améliore la fertilité du sol. Le système racinaire du couvert réorganise la structure du sol notamment lorsque plusieurs types racinaires sont présents. Le sol s'enrichit en matière organique ce qui améliore la portance et le protège contre l'érosion.

Il existe d'autres atouts à ces couverts: la limitation des adventices via une concurrence pour l'eau et la lumière ou l'allongement de la période où les épandages sont possibles.

Il est intéressant d'introduire des espèces différentes de celles présentes dans la rotation en place. Les associations d'espèces permettent de multiplier les avantages agronomiques et de régulariser la



Mélange 3 en fleur le 18/10/17. © Caa

production de biomasse. L'association tournesol, trèfle d'Alexandrie et avoine rude à parts égales dans le mélange est un bon compromis entre avantage agronomique et coût (40 €/ha).

Les conditions d'implantation pour la Pac 2018 ont évolué. Il faut toujours semer deux espèces pour que le couvert soit comptabilisé comme une surface d'intérêt écologique mais l'implantation doit être réalisée au plus tard le 20 août et le couvert doit être présent au moins deux mois.

Bien implanter son couvert

Pour une production moyenne de biomasse de 1,5 à 2 t MS/ha, il faut:

- Semer le plus tôt possible.
- Soigner l'implantation comme une culture.
- Privilégier le mélange d'espèces.

Un couvert semé précocement bénéficiera d'un cumul de précipitation plus important (moyenne en Alsace de 20 mm de pluie tombée chaque décade l'été).

Quel couvert choisir en zone Hamster ?

En 2018, cinq zones collectives intègrent la nouvelle mesure agro-environnementale (MAE) hamster, qui impose le semis d'une Cipan avant le 1^{er} août; celle-ci doit être composée d'au moins une graminée, une légumineuse et du tournesol, sur 50% des surfaces en céréales à paille d'hiver de la zone collective. Ces couverts jouent un rôle protecteur et nourricier pour le Grand hamster d'Alsace.

Essai : une Cipan se distingue par sa biomasse

En 2017, dans le cadre du projet Life Alistar, la CAA a expérimenté trois mélanges, semés après déchaumage classique ou par semis direct. Le troisième mélange a développé plus de biomasse que les deux autres, notamment en semis précoce (en moyenne 1,9 t/ha de MS). Le mélange 1 a obtenu des résultats similaires au mélange 2 pour

une implantation début juillet, mais le couvert a davantage souffert en semis plus tardif. Les résultats sont plus mitigés avec le mélange 2.

Les semis précoces ont été plus favorables au développement du couvert et moins propices à la levée d'adventices. Les biomasses les plus élevées ont été obtenues en semis direct, plus adapté en juillet qu'un semis classique après un déchaumage (2,6 t/ha de MS contre 1,7 t/ha en moyenne) car les graines sont positionnées dans la zone humide du sol.

Pas de faim d'azote mais une graminée envahissante

Mi-octobre, le rapport C/N des mélanges de l'essai (compris entre 10 et 20) était très inférieur au seuil de risque de faim d'azote, à craindre au-delà d'un C/N de 30. C'est un des avantages des légumineuses qui rendent plus facilement dégradables ces couverts multi-espèces. Des repousses de seigle forestier ont été observées en système TCS après un roulage du mélange 3. Mieux vaut éviter cette espèce, ou la privilégier dans des systèmes labourés.

Sophie Quie,

service Eau et Agriculture
Tél. 03 88 74 13 13
s.quie@alsace.chambagri.fr

Annabelle Revel-Mouroz,

service Environnement et Innovation
Tél. 03 88 95 50 11
a.revel-mouroz@alsace.chambagri.fr

Baptiste Fajfer,

service Environnement et Innovation
b.fajfer@alsace.chambagri.fr

Mélange 1 (25 kg/ha)	Mélange 2 (50 kg/ha)	Mélange 3 (30 kg/ha)
avoine rude (12 %), féverole (11 %), gesse (10 %), pois fourrager (14 %), vesce commune (11 %), trèfle d'Alexandrie (10 %), radis asiatique (10 %), phacélie (10 %), tournesol (12 %)	avoine rude (3 %), vesce commune (25 %), trèfle d'Alexandrie (5 %), tournesol (32 %)	avoine rude (13 %), seigle forestier (12 %), trèfle d'Alexandrie (7 %), trèfle incarnat (7 %), vesce pourpre (16 %), vesce velue (15 %), moutarde brune (1 %), radis asiatique (5 %), lin (5 %), phacélie (3 %), tournesol (16 %)